

PROCÈS-VERBAL

Étaient présents :

Jean Vallières, président

Cathy Fragman, vice-présidente - représentante-réseau du MIFI

Marie-Ève Vaillancourt, secrétaire - représentante du MIFI cours au temps partiel

Suzanne Lantagne, trésorière - représentante-réseau du CMADQ

Richard Raymond, conseiller - représentant du CMADQ secteur Musique

L'ordre du jour était le suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Lecture du procès-verbal de la réunion de Conseil exécutif du 6 juin 2025

2.1. Adoption du procès-verbal de la réunion de Conseil exécutif du 6 juin 2025

3. Statuts

3.1. Travaux sur la Fédération de la Fonction publique

3.2. Bilan du congrès de juin 2025

4. Comités de négociation

4.1. Renouvellement de la convention collective du CMADQ

4.1.1. Discussions autour du versement de la rétroactivité salariale

4.1.2. Fin de la convention collective actuelle

4.2. Renouvellement de la convention collective du MIFI

4.2.1. Bilan de la tournée de vote

4.2.2. Rédaction de la convention 2023-2025

4.2.3. Signature et application de la convention

5. Nouveaux membres (annexe 1)

6. Conseils et assemblées

6.1. Réseau CMADQ

6.2. Réseau MIFI

7. Comités mixtes de relations professionnelles et Commissions pédagogiques

7.1. CMADQ

7.2. MIFI

8. Dossiers

8.1. CMADQ

8.1.1. Situation budgétaire du Conservatoire

8.2. MIFI

8.2.1. Situations nécessitant plaintes et interventions

8.2.2. Nouveau processus d'affectation

9. Finances

9.1. États financiers pour les mois de juin à août 2025

10. Bureau

10.1. Nouvelles tâches syndicales

11. Convention collective

11.1. Griefs

11.1.1 CMADQ

a) Congédiement

b) Abus de gestion

c) Rémunération

- Grief syndical (1)

- Grief collectif (1)

d) Harcèlement psychologique (2)

11.1.2. MIFI

a) Report de vacances

b) Classement

c) Abus de gestion

	<ul style="list-style-type: none">• Grief syndical (2)• Grief collectif (2)• Individuel (13)
	d) Rémunération <ul style="list-style-type: none">• Grief syndical• Grief collectif• Individuel
	e) Harcèlement <ul style="list-style-type: none">• Grief individuel (6)
	11.2 Autres dossiers <ul style="list-style-type: none">a) Poursuite en Cour supérieureb) Plainte au Tribunal administratif du travail (2)
12.	Questions diverses
13.	Prochaine rencontre

La rencontre débute à 9 h 30.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur **proposition** de Cathy Fragman, **appuyée** par Suzanne Lantagne, l'ordre du jour est adopté.

2. Lecture du procès-verbal de la réunion du Conseil exécutif du 6 juin 2025

2.1. Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil exécutif du 6 juin 2025

Après quelques corrections, sur **proposition** de Suzanne Lantagne, **appuyée** par Cathy Fragman, le procès-verbal est adopté.

3. Statuts

3.1. Fédération de la Fonction publique

Le dossier suit son cours. Un document a été assemblé pour définir le fonctionnement de la fédération ainsi que le partage des ressources de chaque syndicat. Le document *Projet sur l'offre de services de la fédération* a été envoyé aux membres du conseil exécutif.

3.2. Bilan du congrès de 2025

Le congrès fut un succès, les retours sont positifs. Le taux de participation a été excellent, notamment grâce à la présence des observateurs, une nouveauté de ce congrès. Cette présence est très précieuse pour l'avenir du syndicat. Les membres du conseil exécutif ont été réélus et des conseils réseau seront organisés prochainement pour l'élection des représentants de secteurs.

4. Comités de négociation

4.1. Renouvellement de la convention collective du CMADQ

4.1.1 Discussions autour du versement de la rétroactivité salariale

La partie syndicale a envoyé une lettre en guise d'ultimatum. La partie patronale a fait une proposition décevante qui a été refusée par le syndicat. Les discussions se poursuivent. Lorsqu'il y aura entente, il y aura des assemblées virtuelles afin que les membres puissent se prononcer sur celle-ci.

4.1.2. Fin de la convention collective actuelle

Aussitôt que l'entente sur la rétroactivité salariale sera signée, ce sera le moment pour le syndicat de déposer ses demandes puisque la convention actuelle est échue depuis avril 2025.

4.2. Renouvellement de la convention collective du MIFI

4.2.1. Bilan de la tournée de vote

Il y a eu un bon taux de participation pour cette tournée de vote estivale. Le taux d'approbation est d'environ 94% autant chez les occasionnels que chez les permanents.

4.2.2. Rédaction de la convention 2023-2028

La rédaction des textes de la convention a été effectuée au courant de l'été. La convention a été signée le 29 août 2025 par toutes les parties.

4.2.3. Signature et application de la convention

Un INFO-SPEQ a été envoyé aux membres pour les informer que les nouveaux ratios seront en vigueur dès le début de la session d'été pour le temps complet et que les heures pédagogiques pour la préparation de la session seront rémunérées dès la session d'automne pour le temps partiel. La rétroactivité salariale devrait être versée dans les 90 jours suivant la signature.

5. Nouveaux membres (annexe 1)

Le conseil exécutif prend connaissance de la liste des nouveaux membres.

6. Conseils et assemblées

6.1. Réseau CMADQ

Un conseil réseau sera organisé au mois d'octobre. La réunion aura lieu en présentiel.

6.2. Réseau MIFI

Un conseil réseau en présentiel sera organisé au début du mois d'octobre.

7. Comités mixtes de relations professionnelles et Commissions pédagogiques

7.1. CMADQ

Un CMRP sera demandé ce semestre.

7.2. MIFI

Un **CMMRP** est prévu le 24 octobre prochain et deux CPN sont prévues d'ici la fin de l'année. L'une aura lieu le 10 octobre et l'autre le 5 décembre.

8. Dossiers

8.1. CMADQ

8.1.1. Situation budgétaire au Conservatoire

La situation budgétaire du Conservatoire, comme mentionné par la direction, est périlleuse puisque les augmentations salariales issues de la clause remorque seront prises à même une enveloppe fermée et devront être absorbées par le Conservatoire.

8.2. MIFI

8.2.1. Situations nécessitant plaintes et interventions

Le SPEQ a reçu plusieurs courriels de professeurs, notamment des professeurs qui enseignent au CACI et au Cégep de Saint-Laurent. Les professeurs dénoncent des situations, mais ne déposent pas nécessairement de plaintes alors qu'ils pourraient le faire. Il existe toujours une certaine peur des professeurs régularisés et occasionnels à dénoncer des situations inacceptables. Le syndicat va donc se rendre sur place pour mesurer l'ampleur de la situation et rencontrer les professeurs afin de les accompagner, qu'ils souhaitent porter plainte officiellement ou non.

8.2.2. Nouveau processus d'affectation

La loi sur la fonction publique ayant été modifiée, il n'y aura plus de liste ou de concours. Dans le cadre du nouveau processus d'affectation, les professeurs devront postuler eux-mêmes lorsqu'il y aura des ouvertures de postes. Conformément à la nouvelle convention collective, les professeurs régularisés au temps partiel ont été contactés afin d'effectuer un choix s'ils désirent devenir permanents à la formule des cours au temps complet.

9. Finances

9.1. États financiers pour les mois de juin à août 2025

Les membres prennent connaissance des états financiers. Sur **proposition** de Suzanne Lantagne, **appuyée** par Cathy Fragman, les membres adoptent les états financiers à l'unanimité.

10. Bureau

10.1. Nouvelles tâches syndicales

Puisque le nombre de professeurs augmente, surtout au MIFI, et que la charge de travail effectuée par les employés du bureau ainsi que par les professeurs libérés augmente également, le SPEQ songe à engager une quatrième personne. Cette personne pourrait notamment s'occuper de l'accréditation des professeurs en achats de groupes, de la mobilisation syndicale, etc. Jean Vallières propose que le conseil exécutif le mandate afin de débiter des travaux en vue d'engager un nouveau membre dans l'équipe.

Le conseil exécutif accepte cette proposition à l'unanimité et donne le mandat à Jean Vallières de commencer des travaux sur la faisabilité d'avoir une quatrième personne au bureau.

11. Convention collective

11.1. Griefs (annexe 2)

Le conseil exécutif a pris connaissance des informations concernant les griefs d'août et de décembre et il en adopte les suivis.

Sur **proposition** de Suzanne Lantagne, **appuyée** par Marie-Ève Vaillancourt, les membres adoptent les griefs et leurs suivis à l'unanimité.

12. Questions diverses

S.O.

13. Prochaine rencontre

La date de la prochaine rencontre sera déterminée, ce sera un vendredi du mois d'octobre.

Fin de la rencontre à 12 h 15



Procès-verbal rédigé par Marie-Ève Vaillancourt, secrétaire